

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 mai 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 20 mai 2011, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Berthe Bélanger	maire
Denis Desautels	cons. au poste no: 1
Lise Tremblay	cons. au poste no: 2
Denis Tremblay	cons. au poste no: 3
Pierre Cantin	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Marc-André Gendron	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 12 h par madame Berthe Bélanger, maire.

Mot de bienvenue de la maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

246-05-2011

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

- 1. Aménagement du parc municipal**
- 2. Stationnement Centre culturel et entrée stationnement Hôtel de ville**
- 3. Ratification du journal des déboursés**
- 4. Offre d'emploi comptabilité**
- 5. Commanditaires**
- 6. Entente pour vente de billets de spectacle**
- 7. Aménagement croix de chemin**
- 8. Sentier ski de fond**
- 9. Offre d'emploi surnuméraire durant activités**
- 10. Artiste invité pour activité du 3 septembre 2011**
- 11. Affiche coroplaste**
- 12. Reddition de compte**
- 13. Période de questions**
- 14. Levée de l'assemblée**

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 mai 2011

1. Aménagement du parc municipal

247-05-2011

Il est proposé par monsieur Pierre Cantin, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Création Aqua-Terra pour la réalisation de l'aménagement du parc municipal pour un montant de 24 500 \$.

ADOPTÉE

2. Stationnement du Centre culturel et entrée stationnement Hôtel de ville

248-05-2011

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de la compagnie Bélanger Asphalte inc. pour le pavage du stationnement du Centre culturel et communautaire et l'entrée de l'Hôtel de ville pour un montant total de 21 367 \$ taxes en sus.

ADOPTÉE

3. Ratification du journal des déboursés

249-05-2011

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de ratifier l'émission des chèques n° 3326 à n° 3381 à l'exception des chèques n° 3329, 3330 et 3341 et les salaires pour un montant total de 120 130.34 \$

ADOPTÉE

4. Offre d'emploi service de comptabilité

250-05-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de faire un appel d'offre afin de combler le poste de technicien comptable.

ADOPTÉE

5. Commanditaire

251-05-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser madame Ghislaine Poitras à représenter la municipalité afin d'obtenir des commanditaires pour la journée de l'environnement.

ADOPTÉE

6. Entente pour vente de billet de spectacle

252-05-2011

Afin de stimuler la vente de billets de spectacle, il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité d'autoriser exceptionnellement l'entente pour vente de billets de spectacle entre la Municipalité, représenté par Jean Ouimet, intervenant loisirs-culture et Marché Ami tel que mentionné ici-bas:

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 mai 2011

Le Marché accepte de vendre à son commerce des billets du concert de Samian, du 11 juin 2011 au Centre culturel et communautaire;

Le Marché accepte d'en faire la promotion et d'afficher l'annonce du spectacle à la vue des clients afin de favoriser la vente;

Le Marché accepte que l'information du point de vente soit véhiculée dans la promotion, la publicité ainsi que le site web de la municipalité.

Qu'un montant de 1\$ par billet vendu soit versé au propriétaire du Marché Bon Ami.

De plus :

Il y aura un billet gratuit pour chaque tranche de vingt billets vendus par un adolescent qui fait la promotion du spectacle.

ADOPTÉE

7. Aménagement croix de chemin

Cette rubrique est reportée

8. Sentier de ski de fond

253-05-2011

ATTENDU QU'après étude de tracés pour l'établissement de sentiers de ski de fond convenable en terre publique;

ATTENDU QU'après vérification et essai, le tracé actuel a fait l'objet d'entretien de la part de la Municipalité de Lantier;

ATTENDU QU'il est maintenant temps d'officialiser les sentiers dans le but de les protéger;

ATTENDU QUE ce projet de sentiers se continue en terres privées pour une plus grande accessibilité;

ATTENDU QUE ces sentiers sont ouverts à tous les citoyens du Québec;

ATTENDU QUE ces sentiers desservent la population de la Municipalité de Val-des-Lacs;

Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité de reconnaître et d'officialiser les sentiers décrits dans la carte intégrée à la résolution 2011-03-055 de la Municipalité de Lantier.

ADOPTÉE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 mai 2011

9. Offre d'emploi surnuméraire durant activités

Cette rubrique est abandonnée

10. Artiste invité pour activité du 3 septembre 2011

254-05-2011

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité, madame Lise Tremblay, conseillère émettant sa dissidence, d'engager le groupe Lost fingers comme artiste pour le spectacle du 3 septembre 2011 pour un cachet de 4000 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

11. Affiche coroplaste

255-05-2011

Il est proposé par monsieur Denis Tremblay, conseiller, et résolu à l'unanimité de permettre l'installation de panneaux coroplaste faisant la promotion de la Journée de l'environnement aux endroits décrits ci-dessous:

- Un panneau de 4X8 en façade du Centre culturel et communautaire;
- Un panneau de 4X4 en façade de l'hôtel de ville;
- Un panneau de 4X4 à l'entrée de la ville;
- Un panneau de 4X4 à la croisée des chemins Val-des-Lacs/Lac-Orignal (Kanatha-aki);
- Un panneau de 4X4 à la croisée du chemin du Lac-Quenouille/P'Tit Bonheur

Les panneaux seront installés par le service de la voirie dans la semaine du 23 mai 2011.

ADOPTÉE

12. Reddition de compte

256-05-2011

ATTENDU QUE le ministère des Transports à versé une compensation de 84 658 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

SÉANCE EXTRAORDINAIRE
20 mai 2011

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS, Il est proposé par monsieur Denis Desautels, conseiller, et résolu à l'unanimité que la municipalité de Val-des-Lacs informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE

5. Période de questions

6. Levée de l'assemblée

257-05-2011

Il est proposé par monsieur Marc-André Gendron, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 13 h

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Berthe Bélanger,
maire

Sylvain Michaudville
secrétaire-trésorier, directeur
général